

La forêt ou le sapin !

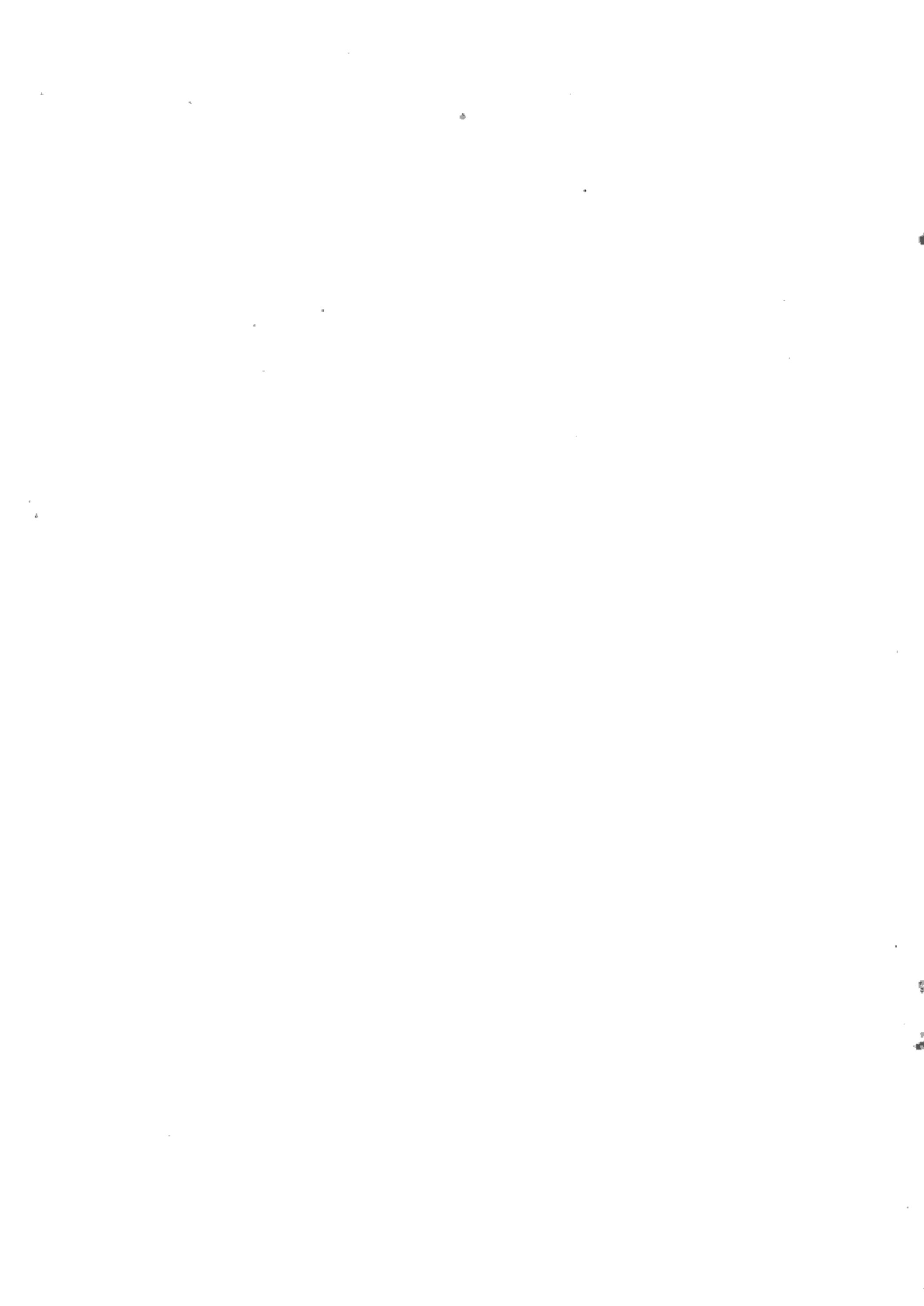
Critique du colonialisme sylvestre



SUB TP SM

Les productions du Pense Bête

SUB TP SM BP 50048 54002 NANCY



En 2003, les rues de Nancy étaient parcourues par des hommes en uniforme vert, munis pour certains de tronçonneuses. Les travailleurs de l'ONF manifestaient ainsi leurs inquiétudes concernant une réorganisation de l'ONF. Visiblement, la mobilisation policière prouvait que la chose était sérieuse, et que la volonté de l'état de ne pas céder était déterminée. Ces travailleurs se plaignaient en particulier de diminutions de postes, alors même que les dégâts de la tempête de 1999 n'étaient pas (et ne le sont toujours pas à l'heure actuelle) résorbés.

Plus fondamentalement, plusieurs de ces salariés m'avaient indiqué que nombre d'entre eux étaient désespérés par le changement de nature du travail que l'on exigeait d'eux: Fini le temps du forestier allant soigneusement repérer les arbres à couper; maintenant on exigeait du rendement et un mode de gestion agricole. Leur culture de métier était obsolète, et la forêt allait se gérer devant des écrans d'ordinateur, bien plus que sur les sites.

Dans mon activité d'artisan ébéniste, j'ai éprouvé en 2006, de plus en plus de difficultés à m'approvisionner en chêne, alors qu'on ne peut pas qualifier cette essence de particulièrement rare, surtout en Lorraine. Il est vrai que les approvisionnements en bois ne sont pas réguliers, mais le fait que les fournisseurs de bois de chauffage signalaient dès septembre 2006 qu'ils étaient en rupture de stock, et qu'ils déstockaient du bois vert, en principe destiné à être mis sur le marché les années suivantes, m'ont fortement inquiété.

C'est pourquoi il m'a semblé utile de tenter d'analyser ce qui se passait, en examinant les différents rapports parlementaires, programmes de gestion, et communiqués gouvernementaux, produits sur le sujet. Au passage, je remercie un camarade chercheur à l'INRA, dont l'aide goguenarde mais attentionnée m'a été fort utile.

La première constatation a été la grande dispersion des chiffres: Sur un même sujet, (par exemple le volume de bois sur pied), correspondant à une même période, les statistiques fournies peuvent varier du simple au double suivant les sources. En ce qui concerne les bois de chauffage (dit de feu), cela va même de 3 Millions de m³ à 40 Mm³. Cela montre la variété des modes de comptage, et l'absence de données dans certains secteurs. Par ailleurs, au niveau mondial c'est simple: La FAO ne fournit plus de chiffres en 2006. J'ai donc retenu des ordres de grandeurs où au moins deux sources différentes étaient à peu près d'accord, et pour les bois de feu, j'ai fait une moyenne. Ce n'est donc pas l'exactitude des chiffres mais leurs proportions les uns par rapport aux autres qui est significative. Il est vrai également, et plutôt réjouissant à mon avis, que les arbres ont parfois un comportement quelque peu anarchisant dans leur croissance, qu'ils ne considèrent pas la ligne droite et l'homogénéité de leurs cellules et de leur implantation comme une règle fondamentale de bienséance sylvestre. Tout cela ne facilite pas la statistique, ni, et c'est hélas l'objet des efforts de la recherche, la « rationalisation » de leur exploitation.

Le plan du bazar:

Intro

Situation actuelle de la filière bois: La forêt, le matériau bois, la filière économique

Les orientations du programme forestier national

Quelques suggestions

Le PFN, une chance pour les capitalistes

A la suite du sommet de Rio (1992), les pays participants se sont engagés à adopter un programme forestier national (PFN) pour mettre en oeuvre la gestion, la conservation, et le développement durable des forêts.

Le PFN français a été récemment élaboré par les représentants de la filière forêt-bois, sous l'égide du Conseil Supérieur de la Forêt, des Produits Forestiers et de la Transformation du Bois et sous la présidence du ministre chargé des forêts. Ce programme fait suite et s'inspire, entre autres, des rapports parlementaires Bianco (1998) et Juillot (2003).

Il prétend concilier des impératifs économiques (la filière bois française est déficitaire en termes de commerce extérieur), sociaux (création d'emplois), et environnementaux (lutte contre l'effet de serre, et maintien de la biodiversité). La préconisation principale de ce programme est d'augmenter de manière importante le taux de prélèvement du matériau bois (jusqu'à atteindre la totalité de la production annuelle) d'ici 2010.

Un examen attentif de ce programme, et une observation de phénomènes déjà perceptibles, nous amène à penser qu'il s'agit avant tout de déstructurer la filière actuelle (ONF, artisanat), pour le seul bénéfice des industries lourdes existantes du secteur (fabrication de panneaux et papeterie), et de celles à venir (menuiserie industrielle et filière énergétique). Outre le fait que la possibilité d'augmenter les prélèvements nous apparaisse difficilement compatible avec la volonté affichée d'une gestion « durable », la logique générale du programme forestier est exclusivement une logique économique capitaliste. Les forêts deviendront principalement des gisements d'approvisionnement massif pour l'industrie, et les préoccupations environnementales affichées seront de peu de poids face aux intérêts financiers de cette dernière, et aux besoins énergétiques en remplacement des sources d'énergie fossiles.

Concernant l'emploi, et le progrès économique attendu, comme la seule vraie proposition de ce programme consiste à mettre à disposition des industriels de grandes quantités de matériau bois, il n'y a aucun progrès social ou économique à en attendre. S'il y a création d'emplois, ce seront essentiellement des emplois forestiers précaires, dangereux, et sous payés. Quand au progrès économique, seules les finances des grands groupes industriels internationaux en verront la couleur.

L'emploi, l'environnement, et la santé économique de la filière française, n'ont rien à gagner à ce plan.

Liste des abréviations employées:

INRA: Institut de recherche agronomique

PFN: Programme forestier national

IFN: Institut forestier national

Mm3: Million de m3

La forêt française et la filière bois, situation actuelle

A) Surface boisée

La forêt Française recouvre 27 à 30% de la surface du pays. Elle est composée de 136 essences différentes: 76 feuillues, 60 résineuses. Cette surface forestière a doublé en 200 ans. Des documents de 1200-1300 indiquent qu'un roi de l'époque a pris les premières dispositions institutionnelles protégeant les forêts pour préserver... la chasse. C'est bien jolii ces agriculteurs manants qui pullulent et déforestent, mais que diable, par St Georges, préservons ma volaille et mes ongulés!! La forte augmentation de surface boisée dans les derniers siècles est également due au fait que le bois n'était plus la principale source d'énergie ni le seul matériau de construction navale.

Actuellement, la progression de surface boisée est due essentiellement à la transformation de terres agricoles en friches, puis en landes, puis en forêts; Inversement, les déboisement ont lieu dans les régions péri-urbaines, mais le **solde global reste positif: + 42500 ha/an**. Ironiquement, la forte teneur en CO2 dans l'atmosphère favorise la croissance des arbres...

B) État de santé

-*La pollution atmosphérique* est directement liée à l'activité industrielle et agricole, ainsi qu'aux transports routiers. Les analyses des polluants chimiques sous couvert forestier montrent une diminution depuis 10 ans de la plupart des polluants, en particulier des ions acides. Cependant, la teneur en **nitrates et en dérivés azotés** reste importante et inquiétante. Ils proviennent essentiellement de l'activité agricole et du transport routier (même si des progrès sont visibles grâce aux pots catalytiques). Pour cette raison, l'IFN indique que certains massifs forestiers, soumis à des précipitations importantes (Mont Aigoual), présentent des risques de dysfonctionnement de l'écosystème.

-Les dégâts causés par *les incendies* touchent entre 20000 et 30000 ha /an avec un pic de 70000 ha en 2003 (sécheresse). Les causes principales de ces incendies sont **l'embroussaillage, les périodes de sécheresse**, les tempêtes (chablis), et **l'urbanisation** un peu « sauvage », qui contraint de protéger dans l'urgence des habitations isolées, au lieu de consacrer les moyens de lutte anti-incendie à l'ensemble du massif forestier concerné.

-*La tempête* de 1999 a abattu 176Mm3 de bois, dont 140Mm3 ont été récoltés, soit 20% de chablis abandonnés.

-*Les ongulés* causent des dégâts sur les jeunes plantes, entraînant le doublement des coûts d'exploitation des forêts (mesures de protection des jeunes arbres), surtout en Alsace, Lorraine, et Haute-Normandie.

-*Les attaques d'insectes*: Elles concernent 12% des arbres. Ce sont surtout les feuillus

(chêne pédonculés et sessiles), qui sont affectés par ces attaques; mais certains résineux sont également gravement atteints; Pin maritime, pin sylvestre, pin d'Alep.

-*Les Champignons*: 5% des arbres sont affectés, en particulier le peuplier et le merisier.

-*Le taux de mortalité des arbres* a grimpé jusqu'à 3% en 2004, conséquence de la sécheresse de 2003. Les arbres souffrent des attaques d'insectes et de champignons, attaques amplifiées par les périodes de sécheresse et la quantité de chablis (bois abattus par les tempêtes, en particulier 1999).

On peut donc conclure que la forêt Française reste un milieu fragile, en meilleure santé qu'on aurait pu le craindre, avec une diversité d'essences remarquable à préserver impérativement. La meilleure façon de la protéger contre les insectes, les champignons, et les incendies, c'est de l'entretenir, et non pas de mythifier la fameuse « forêt primaire », qui n'existe d'ailleurs quasiment plus dans nos régions, puisque la plupart des surfaces boisées est due à un reboisement effectué à une époque ou une autre.

Entretenir une forêt, signifie également qu'il faut limiter les atteintes de l'activité humaine: **La pollution d'origine agricole** est lourde de menaces. Celle due aux **transports routiers** peut se révéler également dramatique si les efforts ne sont pas poursuivis pour la limiter.

C) Les propriétés environnementales du matériau bois

Durant sa période de croissance, l'arbre « stocke » du CO₂ (photosynthèse). On considère qu'un m³ de bois correspond à une tonne de CO₂ stocké. Ce CO₂ est intégralement restitué lors de la combustion du bois, ou, lors de sa décomposition naturelle. Du seul point de vue du stockage de CO₂, seuls les bois en croissance sont intéressants, mais **ce stockage persiste tant que le bois n'est pas consommé ou décomposé**. D'autre part, lors de sa décomposition le bois dégage d'autres gaz à effet de serre comme le méthane. Le maximum de stockage de CO₂ est donc obtenu en évitant le pourrissement des bois morts et en remplaçant les arbres âgés par des jeunes pousses. Mais inversement, du point de vue de la biodiversité, les scientifiques (CNRS, INRA etc...) ont recommandé, lors d'un colloque (Chambéry 2005), de conserver une proportion d'environ 5% du volume des bois sur pied au sol, (proportion de la production annuelle/volume sur pied = 4% : 103,4 Mm³ de production, 2368Mm³ de volume sur pied, selon l'IFN). En effet, les arbres morts constituent l'habitat des espèces saproxyliques (champignons et bêtes indispensables à la biodiversité).

C'est donc, une fois de plus, l'entretien des forêts qui favorisera leur action bénéfique sur l'environnement, mais un entretien ou les considérations d'exploitation industrielle seront en conflit avec les considérations environnementales, quoiqu'en disent les politiques et les économistes.

D) Exploitation des forêts

Sur une production biologique annuelle de 91Mm³ selon le PFN en 2002, 103,4 Millions de Mm³ selon l'IFN pour 2005 (27,1 Mm³ en forêt publique, et 76,3Mm³ en forêt privée), les prélèvements se répartissent de la façon suivante:

Estimation pour 2002	Bois d'industrie (bois de trituration)	Bois d'oeuvre (sciages)	Bois de feu Commercialisé	Bois autoconsommé (chauffage, piquets...)
En Millions de m ³	12	24	3	22

Soit un total de 61Millions de m³, ce qui donne un taux de prélèvement de 68%.

En 2000, une comparaison avait été effectuée au niveau Européen:

Taux de prélèvement	Espagne	Italie	Allemagne	France	Suède	Finlande	Pologne
Année 2000	39,00%	47,00%	55,00%	69,00%	77,00%	75,00%	77,00%

Il est donc théoriquement possible d'envisager une augmentation de prélèvement de 30%. Toutefois, environ 28% des volumes de bois sur pied sont d'exploitation difficiles donc coûteuses (zones montagneuses). Si la production annuelle biologique était proportionnelle au volume de bois sur pied, cela voudrait dire que la marge d'exploitation supplémentaire de bois ne serait plus que de ... 2%, soit 1,8 Mm³. Même si c'est une approximation hardie, cela signifie quand même qu'une augmentation inconsidérée des prélèvements ferait perdre au bois son caractère de matériau renouvelable dans les régions d'exploitation « facile ».

Actuellement la proportion de prélèvements augmente moins vite que l'augmentation de la production biologique, mais comme le dit fort justement J.L. Bianco dans son rapport parlementaire (1998):

« ...toute erreur en matière forestière se paye très cher et pour très longtemps ».

E) La situation actuelle de la filière économique

1) Les activités en aval de la production forestière:

Le tableau suivant montre la diversité et la complexité des utilisations du bois. En fait, mis à part le bois de chauffage, le bois s'utilise sous trois formes principales: Sous la forme de **bois massif** (issu des sciages), sous la forme de **placages** (obtenus par tranchage, déroulage), et sous la forme de **particules** (obtenues à partir de produits connexes de sciage, ou directement à partir de bois considéré comme bois d'industrie). On fabrique ensuite, du bois massif plus ou moins usiné (bois rabotés, moulurés, lamellé-collés etc...), des panneaux (contreplaqués, lattés, panneaux de

particules, de fibres), et des pâtes obtenues par la trituration de bois dits d'industrie.

Mais comment définit-on un bois d'industrie? Jusqu'à présent, ce sont des essences de faible valeur, qui ne sont pas recherchées comme bois d'oeuvre, en raison de leurs caractéristiques chimiques et physiques (peuplier par exemple). Cependant, on peut déjà observer une concurrence, en termes d'approvisionnement, entre les bois destinés à l'énergie (chauffage), et ceux destinés à l'industrie. Nous verrons, lors de l'examen du Programme Forestier National, que l'on peut être inquiet quand aux volontés politiques de maintenir une définition rigoureuse des « bois d'industrie ».

De plus il ne faut pas se leurrer: Le tableau des activités peut donner l'impression que tous les matériaux issus du travail du bois sont réemployés. C'est bien sûr totalement faux, en particulier en raison de la nature des panneaux industriels. Il suffit de regarder ce que les entreprises de menuiserie jettent dans les décharges (alors même que la plupart de ces entreprises sont équipées pour utiliser les chutes comme matériaux de combustion): Ce sont les innombrables chutes des panneaux industriels (particules et fibres). Dans la filière bois aussi, nous avons nos déchets ultimes (inutilisables, et source d'un énorme gâchis).

	Récolte et importation de grumes	1ère transformation	2nde transformation	Distribution ou mise en oeuvre	
Sylviculture	Bois de chauffage	Chaufferies individuelles ou collectives			
	Bois d'oeuvre	Déchets			
		Déroulage		Emballages légers	Logistique
		Tranchage		Contreplaqué	Vente directe, GSA, GSV, GSS
		Sciages		Ameublement	
				Bois à coffrage	
			Palettes	Logistique	
	Bois d'industrie	Produits de scierie connexes		Charpentes industrielles et traditionnelles	Vente directe à la mise en oeuvre ou commerce
				EWP Menuiserie Revêtement des sols et des murs	
		Panneaux de fibres et de particules			
Pâtes			Papiers-cartons	Édition, imprimerie, emballage, etc	
	Poteaux et traverses			Vente directe à la mise en oeuvre	

2) Les entreprises

La filière bois se caractérise par un fort taux d'entreprises artisanales à faible effectif. L'effectif global de la filière est cependant de 450000 emplois, dont 10% dans la sylviculture et l'exploitation forestière et le reste dans la transformation du bois, la construction, et le commerce du bois. Le secteur le plus industrialisé est celui de la trituration (destinée à la papeterie et aux panneaux).

Visiblement, cette structuration professionnelle dérange beaucoup les politiques et les technocrates qui lui reprochent une absence de solidité financière, une impossibilité de financer une recherche efficace, et un manque de rationalisation dans les approvisionnements et la diffusion des produits. Bref pour eux: « Big is beautiful ! ».

En ce qui concerne les entreprises de plus de 20 salariés, il est intéressant de comparer les pourcentages d'effectifs et de chiffres d'affaire avec les résultats en terme de commerce extérieur, pour l'année 1998:

Rapport Juillot Entreprises de + 20 salariés	Exploitation forestières Sciéries	Bois Construction	Bois Emballages	Bois Papier	Bois Meubles
Efectifs	7,60%	14,10%	28,20%	27,80%	22,30%
Chiffre d'affaires HT	7,00%	14,10%	23,70%	41,00%	14,20%

Rapport Juillot Commerce extérieur	Bois ronds Autres	Sciages	Panneaux parquets Tonnellerie	Papiers, cartons Pâtes, vieux papiers	Meubles Sièges	Déficit total
En 1998						
En milliards d'euros	-0,22	-0,38	0,18	-1,6	-0,8	-2,82
En % du déficit	7,80%	13,48%	-6,38%	56,74%	28,37%	100,00%
En 2001						
En milliards d'euros		-0,8		-1,7	-1	-3,5

Si, pour ces entreprises de plus de 20 salariés, le secteur de la papeterie est le plus important, c'est également ce secteur qui provoque le plus fort déficit extérieur. La consommation de papier a en effet augmenté de façon très importante. Ce secteur est d'ailleurs l'objet d'investissements étrangers et de restructurations-concentrations.

L'ameublement est également un secteur à fort déficit extérieur. Cela est du à 2 phénomènes: En Europe le mobilier n'est plus un élément de patrimoine, mais un bien de consommation. Ce n'est plus un achat prioritaire et le client fera passer d'autres achats avant celui de l'ameublement. Il recherche avant tout un faible prix d'achat. D'où le succès des meubles en panneaux de particules (80% des meubles). C'est un effet de la pression financière sur les ménages. D'autre part, le rapport entre la valeur d'un bien et le coût de son transport font que l'importation de meubles en massif peut être rentable, et ce, d'autant plus si les meubles sont fabriqués dans des pays où les salaires sont inférieurs. Ce sont les pays de l'est, en particulier la Roumanie, qui, ayant

une longue tradition dans le travail du bois massif, sont bien placés.

Le seul secteur bois qui montre une santé florissante, est le secteur de la tonnellerie, en forte croissance (15%/an) et très exportateur (vers les États Unis). C'est un peu la tradition Gauloise à la pointe de la modernité économique!

Quoiqu'il en soit, il est évident que la structuration industrielle d'un secteur ne lui assure aucunement une rentabilité en termes de commerce extérieur. **Les deux secteurs les plus déficitaires sont justement les plus industrialisés**: La papeterie et l'ameublement (étant bien entendu que derrière la production de meubles, c'est de plus en plus l'industrie des panneaux qui est concernée).

Les orientations du programme forestier national

Le programme forestier national émet plusieurs propositions dont les objectifs affirmés sont:

-1) Faire contribuer la forêt et l'emploi du bois à la lutte contre l'effet de serre (stockage du carbone, produit de substitution à des matériaux coûteux en combustibles fossiles).

-2) Renforcer l'utilisation du bois et de ses dérivés pour favoriser les économies d'énergie (matériau isolant et production d'énergie lors de sa récupération par combustion).

-3) Promouvoir des modes de gestion forestière qui protègent la biodiversité d'un milieu faiblement « anthropisé » (faible présence humaine, le bois de Boulogne a-t-il été pris en compte?).

-4) Déterminer des modes de rémunération des productions immatérielles dans le cadre de chartes forestières de territoire (entretien des espaces, préservation des ressources, contribution à la vie économique et sociale des territoires). Mettre en place le mécanisme des « crédits carbone ».

-5) Accroître la rentabilité économique de la production forestière, en améliorant les performances de la filière, en conquérant de nouveaux marchés et en développant de nouveaux débouchés (bois d'oeuvre, bois de trituration, et bois d'énergie).

Remarquons que 3 de ces objectifs sont essentiellement environnementaux et que l'objectif économique est présenté comme un impératif pour réaliser ces volontés « écologiques »:

« Le rôle économique de la forêt française reste prépondérant pour assurer la pérennité de l'état boisé ». (PFN)

Les propositions proprement dites

1) Accroître la mobilisation des bois et améliorer la transformation des produits forestiers pour développer l'emploi et créer des richesses

-Réduire le morcellement et favoriser le regroupement de la gestion:

La forêt privée représente un peu moins des $\frac{3}{4}$ des volumes de bois sur pied (IFN), et environ $\frac{2}{3}$ des propriétaires forestiers possèdent une surface de moins d'un ha (INRA). Le programme propose donc d'inciter les propriétaires à se regrouper dans des organismes de gestion technique et économique (coopératives et groupement de services), à faire appel à des experts forestiers, et à participer à des opérations groupées (plans de développement des massifs, chartes forestières, pôles d'excellence rurale).

C'est un peu « regrouper pour régner ». A quels principes de gestion seront soumis ces regroupements, ces chartes et ces experts? Au « développement durable » de l'économie forestière répondent en chœur les politiques de tout bord. Il est permis d'en douter, ou plus exactement de considérer que la notion de développement durable est le vocable à la mode pour désigner une intensification de l'exploitation industrielle des matériaux et des hommes. Il s'agit en fait de soumettre la production sylvicole aux objectifs de l'industrie.

-Accroître la mobilisation:

En favorisant une meilleure connaissance de la ressource, et en proposant aux industriels des synthèses décrivant les différents bassins d'approvisionnement. L'objectif étant d'augmenter les prélèvements, le programme propose donc de vérifier la réalisation effective des coupes et de privilégier l'exploitation mécanisée et la desserte forestière (routes pistes et câbles) au moyen de fonds européens.

*La connaissance précède l'exploitation! Le vocabulaire devient militaire (mobilisation) et purement économique (bassin d'approvisionnement). Le PFN devient enfin sérieux: S'il n'est pas illégitime de vouloir améliorer la « récolte » des arbres, l'autorité de l'état sera surtout là pour financer (avec le pognon de l'Europe), aménager, et contrôler l'approvisionnement des industriels. Approvisionnement qui devra avant tout **ne pas être inférieur** aux exigences du programme forestier!*

2) Renforcer le poids et la compétitivité des industries de l'aval de la filière

- A la suite des différents rapports parlementaires, le PFN propose d'**augmenter de 25% la part de marché du bois dans la construction**. Suivant les sources, on peut estimer que cette augmentation implique un prélèvement annuel supplémentaire de 2 à 5 Millions de m³.

Globalement les pays du nord de l'Europe et d'Amérique utilisent beaucoup plus que la France le bois dans la construction. Il est certain que le bâtiment peut offrir des débouchés au matériau bois, mais il est plus intéressant d'orienter la réflexion sur le concept de bâtiments globalement économes en énergie, dans lesquels le bois a sa place, en alliance avec d'autres matériaux. Si, comme le présente le PFN, c'est la filière bois qui veut « augmenter sa part de marché », les lobbies du béton et des métaux vont mener une guerre sourde, que même l'état aura beaucoup de mal à maîtriser, puisque le PFN se place sur le seul terrain de la guerre économique capitaliste.

- **La recherche** sera également mise à contribution pour trouver de nouveaux débouchés: Bois composites, bois reconstitués, papiers « intelligents », biocarburants, matériau de combustion, cogénération.

Alors là, je me fâche: La première des recherches technologiques à faire concernant le matériau bois, c'est de rechercher un mode de fabrication des stratifiés, des panneaux de fibres et de particules, pour obtenir des matériaux facilement recyclables. La production de masse au moindre coût, ça donne des matériaux de merde, dont les qualités commerciales principales sont l'impossibilité d'une quelconque réutilisation, un gâchis phénoménal de matière, et de la dioxine assurée dans les incinérateurs.

Concernant les biocarburants, certaines études prospectives indiquent que la production agricole française sera insuffisante si on veut utiliser les biocarburants comme seule source d'énergie! Il en sera de même pour le matériau bois. Ça impliquerait une production intensive de quelques espèces agricoles et forestières, et une importation massive de ces mêmes espèces. Ça fait cher la bonne conscience industrielle.

- **La contractualisation des ventes de bois** issus des forêts domaniales et collectives, et des forêts privées. Le problème des industriels est en effet d'obtenir des quantités de bois importantes et régulières. Or les propriétés sont morcelées, les modes de vente de l'ONF sont parfois « exotiques » (ventes « à la bougie » et autres curiosités), et les arbres n'ont pas tous le bon goût de se regrouper par essence. Ceci dit, on peut brocarder cette vieille dame d'ONF, mais il faut reconnaître que c'est grâce à elle, si les forêts françaises ne sont pas encore trop dévastées.

Le PFN propose donc que les industriels passent des contrats d'approvisionnement avec les forestiers privés ou d'état, en vue de leur assurer une régularité d'approvisionnement. Super idée: Qui dit contrat dit obligation de résultat; or la qualité des arbres est fonction de nombreux facteurs chimiques, météorologiques, biologiques. Y a du procès commercial dans l'air, et la logique pour assurer les contrats sera de pratiquer avec les forêt comme le fait l'agriculture intensive: Engrais (judicieusement choisis par nos chimistes), cultures mono spécifiques, mécanisation à outrance. Faudra un masque pour se balader dans un bois!

- La recherche de **la réduction des coûts de transport** du bois et la recherche de solutions alternatives au transport par route.

Le transport des grumes est effectivement problématiques en raison de leurs dimensions et de leur poids. Les voiries des massifs forestiers sont donc soumises à rude épreuve, d'où de nombreux conflits entre les transporteurs et les préfectures. La solution proposée par le PFN: « ...l'extension des mesures facilitant le transport des bois ronds à des tonnages adaptés... », c'est de systématiser les dérogations permettant le transport des bois dans à peu près n'importe quelles conditions. L'industrie du bois devenant une industrie stratégique, tout sera permis.

Pourtant quelques solutions peuvent être étudiées: Effectuer un maximum de pré-débit sur les emplacements d'abatage, et limiter, sinon les dimensions des grumes, du moins les tonnages; ça renchérit le coût des transports, certes, mais ça diminue celui de l'entretien des voiries et des massifs forestiers.

- La poursuite de **la modernisation des entreprises de première transformation**.

Ce ne serait pas inutile en effet. Nos voisins européens ont taillés des croupières à la production française en commercialisant des bois rabotés avec des usinages élémentaires (rainures et languettes). En milieu professionnel, c'est devenu un « marronnier » que de demander d'où provient cette superbe planche rabotée de pin, épicéa, ou sapin. La réponse est en général: « en Allemagne ».

Quand aux panneaux lattés et contreplaqués (des vrais panneaux, eux), le processus de production consiste à acheter le bois en France, à effectuer (dans le meilleur des cas) les débits des massifs et le déroulage des placages, à expédier le tout en Italie, où nos camarades boiseux transalpins procèdent à la fabrication proprement dite des panneaux, puis à commercialiser en France ces panneaux voyageurs. Comment y disait l'industriel avec son transport de grumes fraîchement abattues? « Le transport coûte ». Ah bon...

3) Accroître la contribution de la filière à la lutte contre le changement climatique et accompagner le développement du bois énergie et du bois écomatériau

- Participer à la lutte contre le changement climatique

En augmentant l'utilisation du bois dans la construction pour augmenter le stockage de carbone.

En développant le bois énergie (chauffage cogénération, biocarburant).

En organisant les possibilités de rémunération de la fixation du carbone atmosphérique.

- Accompagner le développement du bois énergie

-En évaluant les besoins en bois énergie et la ressource forestière disponible.

-En visant à porter la part des bioénergies agricoles à plus de 15% de l'énergie consommée en France. Soit un prélèvement supplémentaire de 10 Millions de m³

-En garantissant un approvisionnement optimal des grosses unités de production de chaleur et des petites installations à caractère rural.

-En mettant en place des dispositifs d'observation de la ressource bois, afin d'éviter les conflits d'usage avec les utilisateurs du bois d'industrie et les consommateurs existants.

En se consumant, le bois rejette dans l'atmosphère le CO₂ qu'il a stocké durant sa croissance. Pour cette raison, on peut considérer que le bilan global de la combustion du bois, en termes d'émission de CO₂, est nul. Par ailleurs, de gros progrès techniques ont été réalisés en terme de rendement des outils de combustion. A l'image des poêles céramiques, on récupère toute la chaleur créée par la combustion, en faisant circuler les gaz et les fumées dans des dispositifs chauffants, et on récupère ainsi le maximum de chaleur résiduelle. On obtient ainsi des rendements supérieurs à 80%. Ce principe de récupération de toute la chaleur produite, lorsqu'il est associé à la production d'énergie mécanique ou électrique, est appelé cogénération. Mais deux types de problèmes se posent:

En 2003 (rapport Juillot), sur environ 25M de m³ de bois (chiffre moyen estimé entre les 40M de m³ estimés dans le rapport Juillot, les 3M de m³ estimés par l'IFN en 2002, et les 21,5M de m³ estimés par le gouvernement en avril 2005...), 80% étaient consommés par le secteur domestique, 15% par le secteur industriel, et 5% par le secteur collectif et urbain.

Le rapport Juillot propose de maintenir la consommation de bois de feu domestique au même niveau, et d'augmenter la production d'énergie par le biais de centrales thermiques. Il estime l'augmentation des bois consacrés à cet effet à environ 3,5M de m³. De plus, comme dans le PFN, l'accent est mis sur le fait que le bois énergie ne doit pas être mis en concurrence, en termes d'approvisionnement, avec le

bois d'industrie, ni bien sûr avec le bois d'oeuvre. En effet ces deux dernières catégories génèrent plus d'emplois et de richesses. Mais à ce titre, le PFN recommande seulement de « ...mettre en place des dispositifs d'observation afin d'éviter les conflits d'usages avec les utilisateurs de bois d'industrie et les consommateurs existants ». En système capitaliste, si la pression financière devient très forte du fait de l'augmentation du coût des sources d'énergie fossiles on devine ce qu'observeront les dits dispositifs...

Et ce d'autant plus que nous avons déjà mentionné la relativement faible marge d'augmentation des prélèvements. Or le PFN estime à 10M de m³ les prélèvements supplémentaires nécessaires à la filière bois-énergie. Ajoutés aux prélèvements supplémentaires nécessaires pour la filière bois-construction, nous obtenons environ un prélèvement supplémentaire d'environ 15M de m³, soit proche de 10% de l'évaluation la plus optimiste de production disponible. Or nous avons déjà mentionné la proportion importante de surface d'exploitation difficile et coûteuse (28% des bois sur pied), ainsi que les exigences de laisser des bois morts au sol si on veut vraiment préserver la biodiversité.

On peut donc légitimement craindre que les « scrupules » écologiques s'appliqueront à quelques massifs « conservatoires » (peut-être même entourés de barbelés pour y interdire toute intrusion humaine!), et que la grande majorité des forêts accessibles seront gérées de manière agricole et entièrement dévolues à l'exploitation industrielle.

Pour ceux qui jugeraient cette hypothèse ridiculement paranoïaque, précisons qu'actuellement (2007), une centrale thermique au bois est toujours en projet dans les Vosges (Arches-Eloye), où la cogénération n'est pas prévue (certainement jugée trop chère), donc d'un rendement de 30%(!), et consommant 400000 tonnes de matériau bois (bois déchiqueté et résidus de scierie) par an (production annuelle de la Lorraine: 450000 tonnes). Par contre, ce qui est explicitement prévu, c'est le transport des bois par route.

Dans le capital de la société d'exploitation on trouve un fond de pension américain (Alright Capital), et dans le financement... des subventions. Que ne ferait-on pas pour les retraites américaines et pour les transports routiers!!! C'est la mise en pratique d'un programme forestier qui mentionne, dans les ¾ de ses propositions, l'impératif de « l'économie durable », l'obligation du maintien de la biodiversité, mais qui n'est en fait exclusivement motivé que par des motifs d'économie capitaliste et de développement industriel.

Toujours pour en rester dans le domaine de l'énergie bois, signalons que, dès le début de l'automne 2006, les vendeurs de bois de chauffage se plaignaient de n'avoir plus que des bois verts, en principe destinés aux ventes de la fin 2007, à vendre.

Et si on faisait autrement ?

Définition des règles d'usage

En dehors du processus révolutionnaire à venir prochainement, on peut dégager quelques orientations souhaitables:

Tout le monde, même les merles moqueurs, est concerné par la présence et l'usage des massifs forestiers. **C'est donc à la collectivité de décider et d'imposer certaines règles fondamentales:**

La nature des matériaux bois destinés à l'énergie doit être définie une fois pour toutes. Doivent en être exclus: Les bois d'oeuvre, les matériaux bois pouvant servir à la fabrication de papier, et à la fabrication de panneaux et dérivés composites, comme définis ci dessous.

Les dérivés du bois (panneaux et autres) ne doivent être que des matériaux eux mêmes facilement réutilisables ou recyclables. Dans le « pire » des cas (c'est à dire lorsqu'un réemploi est impossible), leur combustion ne doit pas dégager un taux de pollution supérieur à ce qu'un volume équivalent de bois massif provoquerait (par taux de pollution nous entendons quantité et nature de pollution).

Concernant les centrales énergétiques, il faut privilégier la production d'énergie occasionnant le minimum de transport de matériaux et le minimum de pertes en énergie. Il vaut donc mieux favoriser **les petites unités de production**, où la source des matériaux est proche de la consommation. Et dans tous les cas, la pratique de la cogénération est indispensable.

La nature des recherches technologiques doit porter en tout premier lieu sur l'obtention de ces **matériaux recyclables**. Elle doit également porter sur la conception d'un **habitat économe, voire passif, en termes d'énergie**.

La recherche forestière doit **continuer à augmenter notre connaissance de l'écosystème forestier**. La mise en pratique des principes écologiques exige des connaissances précises. Nous ne devons pas oublier que toute activité humaine a une influence sur l'écosystème. La collectivité doit donc exercer des choix et résoudre des contradictions en fonction de ces connaissances.

Un de ces choix majeur sera de déterminer **le mode d'exploitation des massifs forestiers**: Si nous rejetons l'industrie capitaliste, c'est parce que ses choix sont exercés en fonction du seul profit financier. Nous ne nions pas cependant la nécessité d'une production de masse. Dès lors, il faut définir la proportion et la nature des matériaux bois destinés à cette industrie. Faut-il admettre des forêts mono spécifiques? Les peupleraies (plantation de peupliers) existent déjà. De même pour les plantations

de pins, et autres résineux. **C'est à la collectivité de décider quelle proportion de ces plantations est raisonnables, mais pas aux industriels.**

Nous devons toutefois préciser que nous sommes opposés à une répartition trop tranchée entre « forêt d'industrie » et « forêt sauvegardée ». La répartition du territoire entre zones spécialisées aboutirait au même sinistre résultat que celui promis par les technocrates ministériels actuels. Il y a toujours une motivation culturelle dans l'exercice d'un choix.

En termes sociaux, **la filière bois peut être utilisatrice de main d'oeuvre supplémentaire de toutes qualifications.** Entre la production de produits semi-finis (totalement insuffisante en France), les besoins de récolte en sous-bois, et d'entretien des forêts, il y a un gisement d'emplois divers non négligeable. Et ce ne sont pas les grandes structures industrielles, contrairement à ce que suggère le PFN, qui sont actuellement massivement créatrices d'emplois ; Là encore, il faut privilégier les petites unités de production. En ce sens, la restructuration proposée par le PFN est lourde de menaces concernant l'emploi.

Rôle des syndicalistes

Disons d'abord que le temps est fini du syndicalisme réformiste, consacré exclusivement au montant des salaires et aux avancements hiérarchiques. Non pas que les salaires et le pouvoir d'achat soient dénués d'intérêt, ni que les rapports économiques ne soient plus au centre de l'action syndicaliste, mais ignorer et laisser aux capitalistes la structuration (ou l'absence de structuration, c'est selon) des échanges économiques, et les conséquences sur l'environnement qui en découle, serait un contresens: L'économie, c'est justement l'organisation des échanges et des hiérarchies sociales; l'économie c'est de l'environnement.

Que signifie le taux ridicule de syndiqués? Le dégoût qu'inspire aux salariés la tromperie permanente des confédérations « régnautes »? Oui. Mais il signifie également que les syndicats dominants ne prennent absolument pas en compte les aspirations plus globales de la population. Les associations diverses réunissent des travailleurs dans une proportion largement plus grande que les syndicats.

Les armes des syndicalistes sont connues et efficaces quand elles ne sont pas émoussées par les directions confédérales. Ce sont, la propagande, le boycott, et la grève.

La propagande, c'est s'informer, comprendre les informations, comprendre la logique qui les sous-tend (en fait c'est toujours la logique du profit financier immédiat), et diffuser et médiatiser le tout.

Le boycott, c'est désigner publiquement, une ou des entreprises, une ou plusieurs pratiques sociales, économiques, ou environnementales, et inviter la population à ne pas financer, ces entreprises (par l'achat de leurs produits, ou par tout autre moyen), ou

les auteurs de ces pratiques.

La grève, c'est arrêter de produire pour causer un préjudice financier à l'adversaire, et l'obliger ainsi à renoncer à tout-ou-partie de ses pratiques.

Ces armes peuvent également servir pour atteindre les objectifs mentionnés plus haut.

Prenons l'exemple des dérivés du bois. L'adversaire est costaud: Le secteur de la fabrication des panneaux de particules est un des rares secteurs bois français qui exporte plus qu'il n'importe. C'est un secteur moderne, où les avancées technologiques sont nombreuses, et les débouchés commerciaux réels.

Dans le rapport Juillot, on peut lire: « *Il s'agit donc d'un domaine à privilégier en matière de recherche et de développement, notamment sur les colles, et adjuvants, les propriétés environnementales, les capacités de recyclage* ». Le problème est donc connu, mais comme c'est une industrie « lourde », les investissements de production sont énormes, et la recherche porte surtout sur la rentabilité, sur les solutions techniques permettant de conquérir des parts de marché, et non pas sur des modes de production, et les matériaux.

Avant tout, il faut donc faire un travail de formation et d'information sur la vraie nature de ces panneaux et sur les résultats de leur emploi. (la propagande). Ensuite les armes du boycott et de la grève peuvent être envisagées: Boycott des produits utilisant les panneaux de fibres et de particules (80% des meubles industriels!), et grève dans les entreprises de fabrication et d'utilisation de ces panneaux pour obtenir le changement de nature de ces matériaux. Imaginer une grève pour des motifs environnementaux peut actuellement faire sourire. Mais ce serait méconnaître la sensibilité grandissante de la population à ces sujets (rira bien qui sera irradié le dernier!).

Bien entendu, un tel combat doit être relayé dans tous les pays fabriquant et utilisant ces matériaux, et c'est tout l'intérêt et la fonction principale de rencontres telles que 107.

Du programme forestier capitaliste

faisons table rase

Auprès de mon arbre, je veux rester heureux



